



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E48998

VALABLE JUSQU'AU 23/11/2024

ÉDITÉ LE 17/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1987

Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 394 254 619 00031

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 00 1377

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 057189830Q

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 057189830Q

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Raison sociale : DEHEZ MICHEL

86, PLACE GAMBETTA
40400 TARTAS

Téléphone : 05 58 73 57 10

Portable : 06 82 35 80 99

Site Internet :

E-mail : sarldehez@orange.fr

Responsabilité légale :

BERNARD MARC GÉRANT

Fax : 05 58 73 32 59

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	18/10/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	07/10/2021
5221 PROB	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	18/10/2022
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	18/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.